

# AGI'MINIFUN

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – R.O.I DE L'ÉCOLE CANINE

### RESPONSABLES DU CENTRE CANIN

Gérante : Wendy Van der Heyden sous la dénomination Agi'MiniFun SRL (BE1010.472.160)

Associées responsables : Marie Thomas & Cécile Maquestiau

Contact : info@agiminifun.be – 0492/36.73.27

*Certaines activités peuvent être organisées en collaboration avec d'autres personnes/organisations. Dans ce cas, les personnes organisant l'activité sont entièrement responsables des activités organisées et par conséquent des éventuels incidents.*

**Ce ROI est composé de 3 parties :**

- 1. Cours organisés par « Agi'MiniFun » (page 1) ;**
- 2. Location de salles (page 6) ;**
- 3. Commandes en ligne (page 8).**

## COURS ORGANISÉS PAR « AGI'MINIFUN »

### LIEUX ET HORAIRES DE COURS

#### LIEUX DE COURS

Les cours sont donnés à plusieurs endroits. Les lieux de cours sont clairement indiqués à la réservation. Les 3 centres canins se situent :

- Rue de Hubes à Courcelles ;
- Boulevard Tiberghien à Manage ;
- Chasse des Champs 5 à Neufvilles.

Les terrains utilisés par notre entreprise (hors balades) sont des terrains exclusivement privés. Par conséquent, il est interdit d'accéder aux terrains en dehors des heures de cours et/ou sans la présence et l'autorisation d'un responsable (veillez à avoir une autorisation écrite (sms, mail) dans ce cas).

Il est demandé d'être respectueux des lieux de cours : ramasser les déjections canines, ne pas laisser de détritrus canins ou humains, ne pas détruire le matériel ou les lieux, ne pas déranger le voisinage des lieux (savoir-vivre).

*Veillez noter que nous n'avons pas nos téléphones durant les cours. Si vous avez un doute sur le lieu de rendez-vous, merci de vérifier la veille afin que nous puissions vous apporter des informations complémentaires 😊*

#### HORAIRES

Les horaires de cours sont fixés via un calendrier en ligne. Les jours et heures des cours sont communiqués 1 à 3 mois à l'avance via un calendrier en ligne (et peuvent varier au fil des saisons, dates de formation, etc.)

Merci de respecter les heures de cours. En cas de retard : nous ne pourrions assurer de pouvoir reporter les minutes perdues à la fin du cours et le cours pourrait donc durer moins longtemps ni que vous pourriez participer au cours (si nous avons quitté le centre pour une balade, nous ne serons pas spécialement trouvables).

## ACCÈS AUX COURS

Les cours sont accessibles à tous les chiens et humains motivés et désireux d'apprendre ensemble de manière positive et bienveillante.

---

### COURS COLLECTIFS

Les cours collectifs sont ouverts à tous après un premier contact individuel : tous les binômes sont en principe les bienvenus sans restriction d'âge / de race / de taille.

Un premier contact individuel sera toujours demandé afin de s'assurer que tous les chiens entrant en collectifs sont sociables.

Les cours collectifs durent en principe 1h (horaire précis indiqué sur le planning au moment de la réservation). Si le nombre maximal d'inscrit n'est pas atteint, le cours peut être écourté par le moniteur, à condition que tous les chiens aient effectué leur travail habituel. Cette règle vaut également en cas de signes de fatigue des chiens ou autres circonstances plus particulières. Cela ne donnera pas droit à un dédommagement.

---

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les cours collectifs sont accessibles dès les 2 mois des chiens à condition qu'ils soient en ordre de vaccination. Nous conseillons très fortement d'effectuer le vaccin contre la toux du chenil également.

Nous nous réservons le droit de demander à voir le carnet de santé de votre chien afin de vérifier que les informations communiquées sont correctes et que ses vaccins sont bien à jour.

Les responsables se réservent le droit de ne pas accepter l'accès aux cours collectifs à un binôme sans devoir émettre une justification.

Les responsables se réservent le droit de ne plus accepter un binôme en collectifs, même si ceux-ci participaient déjà aux collectifs, si :

- le chien présente des signes de nervosité et/ou de réactivité en groupe (il faudra d'abord retravailler en séance de socialisation individuelle avant de pouvoir réintégrer les cours collectifs) ;
- le chien peut représenter un danger pour les autres chiens ou humains présents ;
- le binôme n'est pas régulier et/ou empêche le bon suivi et la bonne évolution des cours.

Les moniteurs se réservent le droit d'obliger le port de la muselière, quelle que soit la race du chien et peu importe la situation, s'ils le jugent nécessaire.

---

### COURS INDIVIDUELS

Les cours individuels ne nécessitent aucune condition d'accès particulière.

Nous rappelons simplement que certaines bases d'éducation sont nécessaires à la pratique des sports canins.

Nous ne pourrions être tenus pour responsable en cas de non-travail de votre chien pour manque de rappel ou d'écoute (un chien qui passe la séance à renifler par exemple).

Les responsables se réservent également le droit de vous conseiller dans le choix de vos disciplines en tenant compte du gabarit de votre chien, de son âge, de sa motivation ; ainsi que selon son niveau d'écoute... et bien sûr tout cela dans le cadre du bien être de votre chien et aucunement dans un esprit de discrimination quelconque.

---

## DRESS CODE

---

### HUMAIN

Nous demandons aux participants de venir aux cours avec une tenue adaptée : chaussures fermées sans talon, pantalon et haut classique de préférence (pour éviter des petites griffes si un chien saute par exemple...). Ce sont avant tout des conseils mais nous ne pourrions être portés pour responsable en cas d'incidents liés à une tenue non adaptée. Lors des cours en salle sur tapis : merci de toujours venir avec des chaussures propres (et prévoir une paire de rechange si nécessaire).

---

### CHIENS

Les chiens doivent venir au centre canin muni d'un collier plat ou harnais à leur taille et d'une laisse (pas de laisse enrouleuse). Nous conseillons de prendre une longe également.

Lors des différentes activités, nous pouvons vous demander de « déshabiller » le chien : retirer les foulards, harnais, couverture, manteaux, etc. pour leur sécurité (lors de leur passage en agility par exemple pour éviter les blessures lorsqu'ils franchissent les obstacles). L'activité pourra être refusée si le maître refuse d'enlever les accessoires du chien.

Sont interdits : les colliers étrangleurs, semi-étrangleurs, collier à vibration, colliers électriques, colliers à ultra son... et tout autre engin de torture 😬 Les lisses avec « colliers semi-étrangleurs » inclus sont également interdites.

---

### A NE JAMAIS OUBLIER

Votre loulou a des besoins essentiels, pour que les cours se déroulent au mieux, merci de toujours prendre avec vous ses affaires...

---

### CHECK-LIST POUR NE RIEN OUBLIER

- ✓ Laisse
- ✓ Collier / harnais
- ✓ Eventuellement : longe de travail de 3 ou 5 mètres
- ✓ Des bonbons (qui intéressent votre loulou !)
- ✓ Un jouet de travail
- ✓ De l'eau et une gamelle pour votre loulou
- ✓ Le carnet / passeport de votre loulou (en cas de contrôle)
- ✓ Des sacs à excréments

Les responsables se réservent le droit de refuser l'accès aux cours si vous n'avez pas de quoi satisfaire les besoins de votre chien.

---

### AVOIR LE BON ESPRIT...

Les cours sont accessibles à tous les binômes travaillant dans le positif : beaucoup d'encouragement, friandises à souhait, développement de la complicité et du jeu maître/chien.

Nous n'accepterons aucun signe de violence envers n'importe quel chien, que ce signe soit physique ou verbal.

Nous nous réservons le droit de ne plus accepter un membre faisant preuve de violence envers son chien et aucun remboursement quelconque de la cotisation ou des activités payées ne pourra être réclamé.

## ASSURANCE

Votre chien et vos accompagnants (invités, enfants, mari, femme, et toute autre personne qui vient vous voir ou vous accompagner) restent sous votre responsabilité durant toute votre/leur présence aux cours.

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'incidents ou de soucis divers causés par votre chien. Il est important que vous ayez une assurance familiale qui couvre les éventuels accidents causés par votre chien. Veillez à ce que votre organisme assureur soit au courant que vous avez un chien et qu'il soit bien indiqué dans votre police d'assurance.

Dans le cas où l'assurance familiale d'un membre doit entrer en jeu, il est va de la responsabilité :

- des membres concernés par l'incident causé par votre chien ou vos accompagnants d'entamer les démarches sans faire intervenir les responsables du centre canin. Les responsables du centre canin ne peuvent être considérés comme intermédiaires mais pourront transmettre votre nom et votre adresse mail à la personne « victime » afin qu'elle puisse vous contacter si un incident se produit ;
- des responsables du centre canin d'entamer les démarches si des dégâts sont occasionnés au matériel ou au terrain par votre chien ou vos accompagnants.

Afin d'éviter des accidents, nous demandons par prévention :

- de ne pas laisser vos enfants sans surveillance ;
- de ne pas laisser vos enfants monter sur les modules destinés aux chiens ;
- de toujours être attentif à votre chien et de ne jamais le laisser sans surveillance ;
- d'éviter les contacts entre chiens non surveillés par un responsable des activités.

Nous ne pouvons être tenus pour responsables en cas d'égarement ou fuite de votre chien si celui-ci saute une clôture, s'extirpe par un trou, se faufile par une barrière, enlève son harnais, etc. Vous devez en permanence garder un œil sur votre loulou et vous êtes seul responsable de ses actes durant toute votre présence aux cours, sur les terrains et les abords de ceux-ci.

En cas de destruction de matériel par négligence, la facture afin de remplacer celui-ci pourra vous être envoyée.

## INSCRIPTION, PAIEMENT ET ANNULATION (COURS COLLECTIFS)

---

### INSCRIPTION

Les cours sont accessibles uniquement sur réservation. Afin de réserver, il est possible de contacter directement les responsables des activités ou de passer via le calendrier de cours disponible sur le site internet [www.agiminifun.be](http://www.agiminifun.be).

---

### PAIEMENT

Lors de l'inscription à nos activités, vous êtes redirigés vers la page de paiement. Des cartes de cours sont disponibles et doivent être commandées et payées AVANT de réserver les séances à la carte.

En cas de difficulté de paiement, vous pouvez contacter les responsables des activités pour éventuellement trouver un arrangement d'étalement de paiement (pour les packs de cours).

En cas de non-paiement dans ces délais, les responsables se réservent le droit de réouvrir le(s) créneau(x) à la réservation sans spécialement vous avertir.

---

### ANNULATION

Toute annulation doit avoir lieu :

- 48 heures avant un cours collectif pour obtenir remboursement ou report ;
- 7 jours avant un cours individuel pour obtenir remboursement ou report.

Les cours non annulés dans ces délais seront facturés.

Si un cours est reporté par un client, il doit être reporté dans le mois suivant l'annulation et ne pourra faire l'objet que d'un seul report. Après quoi, le cours est considéré comme perdu.

*Si un cours doit être annulé pour force majeure par les responsables des activités moins de 7 jours avant la date convenue, vous pouvez demander remboursement de votre séance. Avant cela, le cours est reporté.*

## TARIFS – VALIDITE DES CARTES ET PACKS

Les tarifs sont indiqués sur notre site internet et peuvent être revus à tout moment.

Les packs de cours ne sont pas remboursables et sont valables de 8 à 20 semaines (mentionnées lors de votre inscription). Les cartes de cours sont nominatives et ne peuvent pas être transférées à une autre personne.

Les cartes de cours ne sont pas compatibles et/ou échangeables : les cours collectifs et les cours individuels étant bien distincts.

## SAVOIR VIVRE

- Toutes les déjections canines doivent être ramassées et récupérées, qu'elles soient faites au centre canin ou aux abords de celui-ci (Sur les trottoirs également !)
- Il est préférable d'essayer de se garer un maximum sur les places de parking le long des terrains du centre canin (et de ne se garer devant les maisons voisines que s'il n'y a plus de place le long du centre).
- Il est demandé de ne pas laisser votre chien aboyer intempestivement le long des terrains ou aux abords du centre canin sans essayer d'y remédier afin de ne pas perturber les chiens qui travaillent 😊 Les responsables se réservent le droit de ne plus accepter l'inscription d'un chien aux cours collectifs si celui-ci perturbe le travail des autres par son attitude aux abords du terrain.
- Afin d'assurer une bonne dynamique de cours, il est demandé d'arriver à l'heure et d'éviter les retards. En cas de retard récurrent, le moniteur pourrait refuser l'accès aux cours.
- Si votre chien devait être impliqué dans une bagarre, vous devez impérativement et instantanément récupérer votre chien afin de séparer la bagarre !

## PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS EXTÉRIEURS

Les activités sont ouvertes à tous qu'ils veuillent ou non participer à des concours, expositions, démonstrations ou autres activités diverses canines publiques.

En cas de participation à des événements extérieurs, nous demandons aux participants d'être respectueux des lieux, de respecter les diverses indications/demandes/règlements et de respecter les valeurs du club à chaque à partir du moment où votre participation implique les « couleurs du club » (exemple : en cas de participation avec des habits mentionnant Agi'MiniFun, en cas de participation sous le nom Agi'MiniFun, etc.).

Les responsables des activités Agi'MiniFun se réservent le droit de ne plus accepter d'inscrire un membre aux concours et/ou aux activités en cas de non-respect de nos valeurs.

Un règlement complémentaire propre aux concours sera remis aux membres souhaitant participer sous le nom « Agi'MiniFun » à des concours.

### EQUIPEMENT HUMAIN

**Les chaussures portées dans les salles doivent être propres.** En cas de temps boueux, merci de prévoir une paire de chaussure de rechange afin d'avoir des chaussures propres pour marcher sur les tapis de travail.

### LES CHIENS

Les chiens doivent être tenus en laisse aux abords du bâtiment.

#### Durant votre location :

1. Les chiens doivent être tenus en laisse dans le couloir ou mis au calme sur un lieu de repos (tapis, transat, table, etc. apporté par vos soins). Des cages sont à votre disposition dans le couloir et sur la mezzanine.
2. Les chiens ne peuvent pas vagabonder librement sans surveillance sur le terrain durant vos montages et reconnaissances.

Ces deux points afin d'éviter de la casse et/ou des accidents (pipi) que vous ne verriez pas car vous êtes occupés à autre chose.

Veillez noter que le couloir d'attente est **commun** aux locations des deux salles (pour l'accès à la buvette et aux sanitaires). Il peut donc y avoir quelques passages durant votre réservation, d'où l'importance de garder le contrôle sur vos chiens dans cet espace.

En cas d'accident (pipi/caca), vous devez nettoyer et ramasser **immédiatement**. Si les accidents se répètent au fil des réservations, nous considérerons qu'il s'agit de négligence. Au cas de non-respect ou de négligence, une amende de 25€ vous sera facturée par accident.

En cas d'accident avec un autre utilisateur / visiteur des lieux, vous êtes seul responsable des actes de votre chien et de vos accompagnants.

#### **Ponctualité**

Merci de respecter vos horaires de réservation, aussi bien à votre arrivée qu'à votre départ. Les terrains d'entraînements doivent être libérés au plus tard à l'heure de fin de réservation. De même, il n'est autorisé de monter sur la zone d'entraînement qu'à l'heure de votre réservation.

#### **Matériel – Parcours**

##### Salle Agility (28m x 26m) :

Un nouveau parcours est monté chaque semaine et ne peut être modifié du lundi au vendredi. Si vous souhaitez changer ou déplacer un obstacle, tout doit être remis en place avant la fin de votre séance.

Exceptions :

- Sur demande pour des événements d'une journée en semaine ;
- Les séminaires du week-end sont libres de changer les parcours comme bon leur semble.

Le matériel mis à disposition (à partir du 22/7/2024) :

- |                                 |                                 |
|---------------------------------|---------------------------------|
| - Set de zones Galican Soft     | - Slalom Galican classique      |
| - Mur Galican Soft              | - 15 haies Galican Soft         |
| - Saut en longueur Galican Soft | - 2 tunnels de 6 mètres Galican |
| - Pneu Galican Lite             | - 2 tunnels de 4 mètres Galican |

Les accessoires sont mis à votre disposition et doivent être rangés après chaque utilisation : 2 régulateurs de palissade, 2 régulateurs de passerelle, un slalom 2x2, guides de slalom, 3 puppy bump, cibles.

## Salle Dog Dance – Hooper (11m x 10m) :

Le matériel est mis à disposition et doit être rangé après chaque réservation dans le coin matériel adapté.

Matériel à disposition :

- | Hooper                | Dog Dance                                      |
|-----------------------|--|
| - 1 tunnel 80cm 150cm | - Cibles de travail (divers formes et tailles) |
| - 1 tunnel 60cm 100cm | - Cônes  |
| - 8 arceaux de hooper | - Haies sans chandelier (AnimoBoutik)          |

Un set complet de proprioception (FitPaws) est mis à votre disposition également.

## Matériel

En cas de casse et/ou de détérioration de matériel, merci de le signaler directement (avec si possible une photo) par mail : [info@agiminifun.be](mailto:info@agiminifun.be).

Toute casse ou détérioration due à de la négligence ou de la mauvaise utilisation sera facturée au prix du marché ou de la réparation.

Vous êtes responsable de vos actions et celles de vos chiens sur les terrains. Nous ne pourrions être tenus pour responsable en cas de blessures sur les terrains ou sur le matériel. Vérifiez toujours le matériel avant de l'utiliser et veuillez nous signaler si quelque chose est susceptible de mettre vos chiens ou vous en danger.

## Païement – Annulation

Deux types de réservation :

- Réservations ponctuelles : à régler lors de la réservation ;
- Réservations hebdomadaires : à régler 10 jours à l'avance par mois (exemple : le 21 janvier – paiement de vos réservations de février ; le 18 février – paiement de vos réservations de mars).

Les réservations non payées dans les délais sont automatiquement annulées.

## Réservations annuelles (janvier à décembre)

Une réduction de 10% par heure est appliquée pour les locataires qui prennent un minimum de 3h consécutives toute l'année à jour et heure fixe (de janvier à décembre). Pour bénéficier de la réduction, un minimum de 46 semaines par année civile doivent être réservées.

Si les conditions sont remplies : une note de crédit est éditée en fin d'année d'une valeur de 10% de toutes les réservations concernées par la réduction. Le montant de la note de crédit est déduit du dernier mois de paiement (décembre) ou remboursée, selon vos réservations du mois de décembre.

## Séminaires

Les séminaires peuvent être organisés par journée ou par week-end. Un séminaire concerne une réservation de 8h minimum le samedi (à partir de 13h) et de 10h minimum le dimanche.

Dans le cadre d'un séminaire, le parcours d'agility peut être démonté et/ou modifié intégralement.

Une réduction de 2€ TTC par heure est appliquée pour les séminaires.

## Annulation

Les réservations doivent être annulées minimum 8 jours à l'avance pour les créneaux de moins de 4h et 30 jours à l'avance pour les créneaux de plus de 4h.

**Chiens :** Maximum 10 chiens simultanément dans la salle « Agility » ; 6 chiens dans la salle « Dog Dance – Hooper ». Les chiens sont autorisés sur la mezzanine à condition qu'ils soient calmes.

### Les terrains

Les terrains se trouvent :

- Manage : Boulevard Tiberghien 14 – 7170 Manage (Parking en bordure de rue devant le terrain) ;
- Neufvilles : Chemin des Charbonniers – 7063 Neufvilles (Parking sur l’herbe le long des terrains).

Les terrains sont partiellement clôturés. Nous ne pourrions pas être tenus pour responsables en cas de fuite de votre chien des terrains. Vous êtes seul responsable de votre chien et devez le détacher en toute connaissance de cause.

En cas d’accident avec un autre utilisateur / visiteur des lieux, vous êtes seul responsable des actes de votre chien et de vos accompagnants.

Les excréments doivent être ramassés.

### **Matériel – Parcours**

Un nouveau parcours est monté chaque semaine et ne peut être modifié du lundi au vendredi. Si vous souhaitez changer ou déplacer un obstacle, tout doit être remis en place avant la fin de votre séance.

### Matériel

En cas de casse et/ou de détérioration de matériel, merci de le signaler directement (avec si possible une photo) par mail : [info@agiminifun.be](mailto:info@agiminifun.be).

Toute casse ou détérioration due à de la négligence ou de la mauvaise utilisation sera facturée au prix du marché ou de la réparation.

Vous êtes responsable de vos actions et celles de vos chiens sur les terrains. Nous ne pourrions être tenus pour responsable en cas de blessures sur les terrains ou sur le matériel. Vérifiez toujours le matériel avant de l'utiliser et veuillez nous signaler si quelque chose est susceptible de mettre vos chiens ou vous en danger.

### **Nombre chiens maximum**

Un maximum de deux chiens est autorisé à la fois par heure de location. Cela afin d'éviter des débordements et/ou des nuisances sonores pour le voisinage.

Dans le cas où une exception écrite serait faite sur ce point : nous comptons sur votre bon sens et votre savoir vivre afin de ne pas laisser vos chiens aboyer pendant 1 heure aux abords des terrains lorsqu'ils ne sont pas en train de travailler (remise en voiture, occupation, etc.).

Le terrain est loué uniquement pour les entraînements privés ; à destination des particuliers.

### **Ponctualité**

Merci de respecter vos horaires de réservation, aussi bien à votre arrivée qu'à votre départ. Les terrains d'entraînements doivent être libérés au plus tard à l'heure de fin de réservation. De même, il n'est autorisé de monter sur la zone d'entraînement qu'à l'heure de votre réservation.

### Annulation

Les réservations doivent être annulées ou modifiées minimum 8 jours à l'avance pour les créneaux de moins de 4h et 30 jours à l'avance pour les créneaux de plus de 4h.

Les conditions météorologiques ne peuvent pas être un motif d'annulation impliquant un remboursement sauf si la société Agi'MiniFun estime que les conditions sont dangereuses. Les terrains seront alors fermés et les réservations seront remboursées.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – BOUTIQUE EN LIGNE

### GÉNÉRAL

Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'entreprise Agi'MiniFun et de son client dans le cadre de la vente des marchandises vendues / achetées.

Toute prestation accomplie par l'entreprise Agi'MiniFun implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

### PRIX DES MARCHANDISES (OU SERVICES)

Les prix des marchandises vendues (ou services) sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euro. Ils seront majorés des frais de transport applicables et des éventuelles taxes au jour de la commande.

Agi'MiniFun s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

### MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement des commandes s'effectue lors de la commande, via Stripe, dans sa totalité.

### DÉLAIS DE LIVRAISONS

La livraison est effectuée :

- Soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur,
- Soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention de l'acheteur,
- Soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- L'allocation de dommages et intérêts,
- L'annulation de la commande.
- Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé avec avis de réception.

### SYSTÈME DE FIDÉLITÉ

Agi'MiniFun peut à tout moment stopper un système de fidélité sans aucune notification. Dans ce cas, les points accumulés seront convertis en bons de valeur et les bons de fidélité pourront être utilisés dans les 2 mois.

Les bons de fidélité sont valables deux mois après leur génération et sont valables selon les conditions mentionnées sur chaque bon. Ils ne sont jamais utilisables sur les cours (services).

### CONFIDENTIALITÉ

Les données recueillies sont confidentielles et ne seront divulgués à des tiers pour aucun motif.

✓ LE PAIEMENT DE LA COTISATION, DES COURS OU D'UNE COMMANDE SUR LA BOUTIQUE VAUT POUR ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE